

Conseil d'administration Connexion Matawinie

Procès-verbal

22 février 2022

SÉANCE TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE

SONT PRÉSENTS:

MM. Raymond Rougeau, maire de Rawdon
Martin Héroux, maire de Sainte-Émélie-de-L'Énergie
Sylvain Roberge, maire de Saint-Jean-de-Matha
Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat
Serge Deschênes, citoyen de Sainte-Émélie-de-L'Énergie
Éric Bernard, citoyen de Saint-Alphonse-Rodriguez, secrétaire du conseil
Réal Brassard, directeur de la MRC, trésorier du conseil

Mme Isabelle Perreault, mairesse de Saint-Alphonse-Rodriguez, préfète de la MRC et présidente du conseil

SONT ABSENTS:

M. Sylvain Breton, maire d'Entrelacs et vice-président du conseil

1. VALIDATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 8h03. Mme Isabelle Perreault souhaite la bienvenue aux administrateurs et administratrices présents.

CA-015-2022 Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement que la présente assemblée soit et est ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Validation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2022
4. Adoption du procès-verbal du 15 février 2022
5. Présentation du contrat - soutien aux communications
6. Présentation du contrat - gestion de communauté et réseaux sociaux
7. Entente de location des locaux

8. Adjointe administrative - ajustements salariaux
9. Reddition de compte - janvier 2022
10. État des dépenses (Réseau FTTH) janvier 2022
11. Varia/Questions
12. Huis-clos
13. Levée de l'assemblée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 JANVIER 2022

CA-016-2022

Il est proposé par M Serge Deschênes, appuyé par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement de prendre acte du dépôt du procès-verbal tel que rédigé.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2022

CA-017-2022

Il est proposé par M. Sylvain Roberge, appuyé par M. Raymond Rougeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

5. PRÉSENTATION DU CONTRAT - SOUTIEN AUX COMMUNICATIONS

M. Réal Brassard présente l'offre de services de Mme Charlène Guertin pour la mise en place d'une stratégie de communication afin de rendre le travail de l'équipe de Connexion Matawinie plus simple et rapide.

L'offre de service comprend un diagnostic des communications de Connexion Matawinie, l'identification des communications reçues (classement et catégorisation), proposition d'une stratégie de communication basée sur le diagnostic, la création de contenu toutes les deux semaines et la rédaction de messages automatisés. Le mandat est d'une durée de 100 heures de travail étalées sur 12 semaines à 75 dollars l'heure.

M. Éric Bernard mentionne qu'il est important de d'abord déterminer le message de Connexion Matawinie désire véhiculer avant d'engager quelqu'un pour être responsable des communications. Il ajoute aussi qu'il y a une différence entre les communications et le marketing et que, puisque Connexion Matawinie n'est pas en mesure d'offrir le service à beaucoup de citoyens pour le moment, il faut être prudent sur ce qui est annoncé au public. M. Bernard termine en expliquant que des messages réguliers sur les réseaux sociaux peuvent donner un faux sentiment d'avancement ce qui par la suite, génère de la frustration.

M. Joé Deslauriers est d'accord et affirme qu'il n'est pas intéressant de faire la promotion d'un projet dont les dates de livraisons sont changées sans cesse. Il ajoute qu'il préfère ne pas trop faire d'annonces dans sa municipalité sans avoir de bonnes nouvelles à annoncer.

M. Réal Brassard affirme qu'il est effectivement très important de choisir sur quoi les publications seront focalisées et que Mme Guertin sera aussi présente pour aider l'équipe avec les demandes citoyennes qui prennent beaucoup de temps.

M. Serge Deschênes ajoute que Connexion Matawinie n'avait pas jusqu'ici les outils nécessaires pour informer et répondre aux citoyens de la façon la plus efficace. Cela changera avec la mise en place d'une stratégie.

Finalement, M. Martin Héroux indique qu'une idée pour bien véhiculer les communications aux citoyens serait d'avoir un porte-parole, une personne connue de la région qui pourrait faciliter la transmission d'information aux citoyens.

Il est donc proposé par M. Serge Deschênes, appuyé par M. Martin Héroux et résolu unanimement d'accepter l'offre de services telle que présentée et d'organiser une rencontre entre le comité technique et Mme Charlene Guertin afin d'amorcer le processus.

CA-018-2022

6. PRÉSENTATION DU CONTRAT - GESTION DE COMMUNAUTÉ ET RÉSEAUX SOCIAUX

M. Brassard présente l'offre de service de Mme Julie Blanchette pour des services de gestion de réseaux sociaux. Le mandat inclut la rédaction et dépôt de publications Facebook ainsi que la gestion des réponses et commentaires laissés sur la page. Le contrat est pour une durée de dix heures de travail sur une durée de douze semaines à 55\$ l'heure. Ce contrat est révisable annuellement au premier juillet.

M. Éric Bernard affirme que ceci est trop rapide et qu'il n'est pas à l'aise avec l'idée de donner ce contrat avant qu'une stratégie soit établie.

M. Joé Deslauriers ajoute qu'il ne faut pas trop allumer le feu sur les réseaux sociaux en ce moment et est d'accord avec M. Bernard. Il en va de même pour M. Serge Deschênes.

Mme Isabelle Perreault ajoute que Connexion Matawinie a besoin d'aide au niveau de la gestion des réseaux sociaux et du temps que tout cela consume et elle affirme que d'attendre avant d'engager quelqu'un a aussi des conséquences.

M. Sylvain Roberge est d'accord et affirme que l'important est de pouvoir dégager les employés de Connexion Matawinie de ses tâches pour qu'ils puissent se concentrer sur l'avancement du projet.

M. Raymond Rougeau indique qu'il serait tout de même sage d'attendre avant de procéder.

Il est donc proposé par M. Éric Bernard, appuyé par M. Joé Deslauriers et résolu unanimement de retirer la présente fiche et d'attendre avant de procéder. Une rencontre du comité technique sera alors organisée.

CA-019-2022

7. ENTENTE DE LOCATION DE LOCAUX

M. Brassard présente l'entente de location de locaux. En déménageant dans les locaux de la MRC, Connexion Matawinie sauve plus de 1500\$ plus taxes en frais de location. Le nouveau bail comprend les éléments suivants:

Local pour trois personnes au sous-sol du 3184 1ere avenue à Rawdon.
Inclut toutes les aires communes et services aux collaborateurs de la MRC de Matawinie

Entente de deux ans renouvelable

Loyer de 500\$ plus taxes avec majoration annuelle selon le taux d'inflation prescrit.

Il est proposé par M. Raymond Rougeau, appuyé par M. Serge Deschênes et résolu unanimement d'accepter le contrat du loyer tel que présenté.

CA-020-2022

8. ADJOINTE ADMINISTRATIVE - AJUSTEMENTS SALARIAUX

M. Brassard présente la demande d'ajustement des conditions de travail de l'adjointe administrative de Connexion Matawinie et explique le contexte suite au départ de la directrice générale.

CA-021-2022

Il est proposé par M. Raymond Rougeau, appuyé par M. Joé Deslauriers et résolu unanimement d'accepter les nouvelles conditions de travail tel que présenté.

9. REDDITION DE COMPTE - JANVIER 2022

La reddition de compte du mois de janvier 2022 est présentée.

10. ÉTAT DES DÉPENSES DU RÉSEAU FTTH (JANVIER 2022)

L'état des dépenses du réseau FTTH du mois de janvier 2022 est présenté. M. Serge Deschênes suggère de présenter le tout à l'aide d'un tableau de bord et indique que cela faciliterait la présentation des données.

M. Sylvain Roberge demande si la présentation des données pourrait être simplifiée et si les informations pourraient être présentées par municipalité pour donner une meilleure idée de l'avancement du projet.

M. Philippe Duchesne, directeur de projets de Connexion Matawinie, indique que les pourcentages de finition des PDZ sont éparpillés et qu'il est parfois difficile de présenter les données par municipalité.

11. VARIA/QUESTIONS

M. Serge Deschênes demande si, suite à la proposition d'entente avec Électro Saguenay, y aura-t-il une garantie qu'Électro Saguenay nous supportera jusqu'à la fin du projet?

Mme Isabelle Perreault affirme que oui, le contrat stipulant qu'ils doivent livrer le projet à terme. Il y a tout de même des possibilités d'ajustements qui peuvent être faites dans les prochaines années (2022-2023).

12. HUIS CLOS


Un huis clos a lieu entre les membres du conseil.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

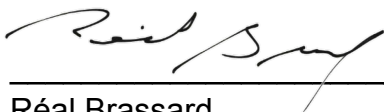
Levée de l'assemblée à 10h05. La prochaine rencontre du conseil aura lieu le 22 mars 2022 à 7:30 am.

Il est proposé par M. Martin Héroux, appuyé par M. Raymond Rougeau et résolu à l'unanimité que la présente assemblée est levée.

CA-022-2022



Isabelle Perreault
Présidente du conseil d'administration



Réal Brassard
Directeur par intérim de Connexion Matawinie

